

**PROCÈS-VERBAL - version anonymisée**  
**du CONSEIL D'ÉCOLE de l'école élémentaire**  
**de Valloire-sur-Cisse**  
**7 juin 2022**

**Étaient présents à la réunion :**

Qualité / fonction	Nombre
Représentants des parents d'élèves de l'école.	8
Madame la maire déléguée de Chouzy/Cisse (en charge des affaires scolaires à la mairie de Valloire/Cisse).	1
Madame la maire adjointe chargée de l'action sociale, de la culture et de la jeunesse (Valloire/Cisse).	1
Enseignants de l'école élémentaire de Valloire/Cisse.	5

**Étaient excusés :**

Qualité / fonction
Monsieur l'I.E.N. de la circonscription de Blois 5
1 enseignante de l'école élémentaire de Valloire/Cisse

**Ordre du jour :**

- 1/ Présentation des membres du Conseil d'école.
- 2/ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 15 mars 2021.
- 3/ Présentation de l'équipe pédagogique (Année scolaire 2022/2023).
- 4/ Prévision des effectifs pour la rentrée 2022 et organisation pédagogique envisagée.
- 5/ Année scolaire 2021/2022 : bilan des projets et actions réalisés lors de l'année scolaire.
- 6/ Travaux au sein de l'école (en cours et en projet).
- 7/ Projet d'école.
- 8/ Questions des représentants des parents d'élèves.

**Décisions :**

**Point n°1 : Présentation des membres du Conseil d'école.**

Un tour de table est effectué pour que les membres du Conseil d'école puissent se présenter brièvement. Les absences mentionnées ci-dessus sont excusées.

**Point n°2: Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'école du 15 mars 2021.**

Aucune modification n'est à apporter au procès-verbal adressé.

**Point n°3 : Présentation de l'équipe pédagogique (Année scolaire 2022/2023).**

L'équipe enseignante ne devrait pas être modifiée pour l'année scolaire 2022/2023.

**Point n°4 : Prévision des effectifs pour la rentrée 2022 et organisation pédagogique envisagée.**

L'école élémentaire compte actuellement 113 élèves : 23 CP, 24 CE1, 22 CE2, 24 CM1 et 20 CM2.  
La répartition envisagée à la rentrée de septembre 2022 des 113 élèves prévus est présentée :

Classe	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
CP	17				
CE1		23			
CE2			24		
CM1				22	
CM2					27
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>27</b>

Quelques inscriptions et radiations restent possibles et les effectifs présentés ci-dessus peuvent donc varier ; la répartition proposée est donc provisoire et sera étudiée à nouveau fin août.

**Point n°5 : Année scolaire 2021/2022 : bilan des projets et actions réalisés lors de l'année scolaire.**

- CP.
  - Le 28 avril, les élèves de CP ont assisté à une séance de cinéma aux Lobis (Film « Le chêne »)
  - Un projet en partenariat avec l'USEP41 sur le « savoir rouler » a été effectué du 9 au 13 mai. Est organisée une sortie en vélo sur piste cyclable (avec des parents accompagnateurs agréés) le 30 juin (entre Candé/Beuvron et Chaumont/Loire ; les vélos seront transportés par du personnel communal entre l'école et le lieu de départ et d'arrivée).
  - Un projet financé par la municipalité et animé par une diététicienne se termine actuellement ; une soirée conviviale avec les parents des élèves des classes concernées (GS et CP) est prévue le 10 juin.
  - Le 2 juin, une activité « pêche » a eu lieu au plan d'eau de Chouzy-sur-Cisse, en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin de la Cisse. Deux ateliers, animée par un intervenant de la fédération de pêche, ont été effectués : pêche aux « petites bêtes » et pêche aux poissons
  - Une intervention Val-Eco a aussi été effectuée sur le thème du compostage.
  - Projet dans le cadre du salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-La-Forêt : visite en classe d'une illustratrice, le 1er juillet (en remplacement du 24 mars)
  
- CE1.
  - Jeudi 28 avril : intervention sur le thème du climat de classe (EMS 41).
  - Jeudi 28 avril, les élèves de CE1 ont assisté à une séance de cinéma aux Lobis (Film « Le chêne »).
  - Vendredi 6 mai matin : sortie au Muséum d'histoire naturelle.
  - Un projet en partenariat avec l'USEP41 sur le « savoir rouler » a été effectué du 9 au 13 mai. Est organisée une sortie en vélo sur piste cyclable (avec des parents accompagnateurs agréés) le 30 juin.
  - Une intervention Val-Eco a aussi été effectuée sur le thème du compostage.
  - Le 7 juin, une activité « pêche » a eu lieu au plan d'eau de Chouzy-sur-Cisse, en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin de la Cisse. Deux ateliers, animée par un intervenant de la fédération de pêche, ont été effectués : pêche aux « petites bêtes » et pêche aux poissons.
  - Observations du groupe en classe par du personnel de l'EMAS 41 en juin.
  - Projet dans le cadre du salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-La-Forêt : visite en classe d'une illustratrice, le 1er juillet (en remplacement du 24 mars)
  
- CE2.
  - 28 mars : visite au Château de Fougères-sur-Bièvre
  - Jeudi 28 avril, les élèves de CE2 ont assisté à une séance de cinéma aux Lobis (Film « Le chêne »).
  - Prévention et formation : l'association « Oppelia VRS 41 » propose, grâce au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, des programmes à destination d'élèves en classe de CE2. Il s'agit du programme ComPPAs, décliné en 6 séances sur les thématiques du sommeil, des écrans, des jeux, des émotions, de l'estime de soi et des problèmes rencontrés dans la vie. Il apparaît que le retour des famille

est positif et il est envisagé de proposer le même programme aux CE2 pendant l'année scolaire 2022/2023.

- 24 juin : visite de Musikenfête à Montoire/Loir.
- CM1.
  - 11 mars : les élèves de CM1 ont assisté à une séance de cinéma aux Lobis (« Le chêne »). Le 13 mai, une animatrice de l'ONF a travaillé avec les élèves sur le thème de la forêt, dans la forêt de Blois.
  - 18 mars : sortie au Muséum d'Histoire naturelle de Blois (Atelier « Des pierres pour un château »).
  - 1er avril : sortie au Centre Départemental d'Éducation Routière (CDER) de Blois (travail sur le thème du cycliste).
  - 28 avril : intervention sur les thèmes du climat de classe et du harcèlement (EMS 41).
  - 17 mai : sortie au château de Blois (Atelier « Dans la peau de François 1er »).
- CM2.
  - 11 mars : les élèves de CM2 ont assisté à une séance de cinéma aux Lobis (« Le chêne »). Le 13 mai, une animatrice de l'ONF a travaillé avec les élèves sur le thème de la forêt, en forêt de Blois.
  - 24 mars : intervention de la gendarmerie nationale sur le thème du cyberharcèlement (en prolongement du travail effectué sur le « permis Internet »).
  - 7 avril : test ROC (français) passé par les élèves dans le cadre de la liaison avec le collège de Veuzain/Loire. Un bilan a été remis à chaque famille.
  - 17 mai : sortie au Centre Départemental d'Éducation Routière (CDER) de Blois (travail sur le thème du cycliste). Un élève est sélectionné pour la « finale des pistes » fin juin.
  - 9 juin : intervention de l'infirmière scolaire du collège de secteur sur le thème de la puberté (et de la reproduction humaine)
  - 14 juin : journée des élèves de CM2 au collège de Veuzain/Loire.
  - 17 juin : remise d'un dictionnaire à chaque élève de CM2 par des élues de la commune.
- Le coût des interventions est pris en charge par la coopérative scolaire financée par l'APECC et celui du transport par la municipalité de Valloire-sur-Cisse. A titre informatif, voici le coût de certains projets (sans le transport) : classe USEP « Savoir rouler » (CP/CE1) : 796 € ; interventions en gymnastique (pour toutes les classes) : 972 € ; visites et ateliers au Muséum d'histoire naturelle (CM1) : 344 € ; cinéma (pour toutes les classes) : 559 € ; ateliers au château de Blois (CM1) : 277 € ; ateliers au château de Fougères/Bièvre (CE2) : 220 €... Un projet « cirque » est à l'étude : des devis ont été reçus et le coût apparaît, à ce jour, élevé.
- Une représentation des chants travaillés par les élèves de l'école (travail effectué au cours de l'année scolaire avec un intervenant) est organisée le jeudi 23 juin, à partir de 18h00, à la salle des fêtes de Chouzy/Cisse.

#### **Point n°6 : Travaux au sein de l'école (en cours et en projet).**

- Les toilettes

L'équipe enseignante évoque les désagréments occasionnés par les travaux sur le temps scolaire (coupure d'eau dans certaines classes, bruits, présence et passage d'ouvriers dans la cour de récréation) depuis février dernier et regrette ne pas avoir été associée au plan de rénovation et au choix du matériel posé, notamment les lave-mains. A ce jour, il reste des réglages (robinets, chasse d'eau) à effectuer dans les nouvelles toilettes, utilisées par les élèves depuis février et la question d'installer des distributeurs de savon dans le local de la fontaine se pose, celle-ci ne servant que pour boire et se passer les mains sous l'eau. Le sol antidérapant apparaît positif (même si son nettoyage nécessite un matériel spécifique) mais des élèves glissent parfois dès la sortie du local passée, le sol étant humide. Madame la maire comprend les désagréments évoqués, explique qu'il était impossible de réaliser ces travaux hors temps scolaire et précise que la fin des travaux est reportée à fin juin.
- Le préau

Un projet de construction d'un préau, notamment pour créer un espace ombragé, est en cours d'étude. Le projet prévoit la réalisation au niveau de l'espace herbeux de la cour. Il apparaît important à l'équipe enseignante de conserver cet espace vert afin de ne pas dévégétaliser totalement la cour ; elle sollicite donc

d'être associée au projet. Une enseignante expose l'idée d'une « casquette » devant les classes de CE2 et CM2 afin de créer un espace ombragé et de limiter le chaleur dans ces deux cas classes les jours ensoleillés.

- La cour.

Un cerisier a été coupé, les racines abîmant le revêtement au sol. La question de son remplacement se posera.

Madame la maire annonce la pause future d'une table de ping-pong en dur et sollicitera l'équipe enseignante sur le choix du modèle.

### Point n°7 : Projet d'école.

Depuis l'année scolaire 2020/2021, le projet d'école est renseigné sur une application dédiée ; il comporte deux parties :

- un bilan et diagnostique fondé notamment sur les résultats des évaluations nationales CP, CE1 et 6ième ;
- un projet organisé autour de trois axes :
  - 1. Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves
  - 2. Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves
  - 3. Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite.

Le projet présenté l'année dernière est reconduit. Chaque axe est décliné en fonction d'actions envisagées :

- Axe 1 :
  - Prendre en compte le contexte général dans lequel se déroule la scolarité des élèves (Favoriser les liaisons intercycles, continuité des outils de liaison) ;
  - Assurer l'acquisition des fondamentaux (Gestion des conflits, expression orale, ateliers de lecture, participation au salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-la-Forêt).
- Axe 2 :
  - Fluidifier le parcours scolaire.
  - Garantir une éducation basée sur l'égalité des chances (Découvrir l'environnement local et ses ressources en développement des partenariats, l'égalité filles / garçons).
- Axe 3 :
  - Travailler autour de la justice scolaire (Encourager le travail entre élèves) ;
  - Prévenir toute forme de harcèlement (programme PHARE1) et de violence (Développer une culture du rejet de l'insulte).

### Point n°8: Questions des représentantes des parents d'élèves

#### 8.1 Diffusion des compte-rendus des réunions du Conseil d'école.

Ils sont en ligne sur le site Internet de l'école depuis l'année scolaire 2019/2020 ; ils seront dorénavant aussi adresser par les adresses de classes aux parents d'élèves, à la demande de leurs représentants.

#### 8.2 Jets de papier dans le local de la fontaine.

Cela arrive effectivement ponctuellement ; les élèves surpris sont sanctionnés.

#### 8.3 Goûters à la garderie.

Le contenu des goûters n'est plus affiché actuellement. Cela est pris en note et il va être demandé qu'ils le soient à nouveau par les agents municipaux concernés. Concernant le contenu, madame la maire précise qu'il est défini par un programme sur cinq jours qui permet d'assurer une diversité et qu'il y a le moins possible de goûters « chimiques ».

#### 8.4 Accompagnement aux devoirs pendant le service de garderie périscolaire.

Madame la maire explique qu'il ne peut pas y avoir un agent dédié à l'accompagnement mais que la demande des représentants de parents de créer un espace calme pour permettre aux élèves qui le veulent de faire leurs devoirs peut être étudiée.

#### 8.5 Violence physique et verbale entre élèves.

La discussion porte particulière sur le cas d'un élève de CE1 qui a régulièrement un comportement inadapté et qui peut se montrer violent verbalement et physiquement, notamment à l'encontre de ses camarades

de classe, mais aussi envers d'autres élèves dans la cour de récréation, voire ponctuellement, sur le plan verbal, envers un adulte, comme le matin même de la réunion envers une mère d'élève accompagnatrice lors d'une sortie. La situation préoccupe aussi bien l'équipe enseignante que les parents d'élèves de la classe de CE1, et certains parents d'élèves de cette classe pensent à déscolariser leur enfant de l'école. La réponse de la famille de cet élève aux alertes lancées s'avère « déconcertante ». Les faits sont relevés et transmis aux services de l'éducation nationale en charge de ce type de problématique. La question d'une exclusion temporaire du restaurant scolaire pourrait se poser si la municipalité le juge nécessaire. Madame la maire adjointe précise qu'une procédure existe.

#### 8.6 Surveillance et présence d'adultes sur le temps de la pause méridienne et sur le temps périscolaire de l'après-midi.

Les représentants des parents d'élèves signalent une dégradation de la surveillance des enfants, notamment sur le temps de la pause méridienne, et précisent que des enfants expriment une forme d'insécurité. Madame la maire en prend note et fera le point avec la responsable du service périscolaire.

#### 8.7 Diffusion d'un document de l'APECC

Le 15 mars dernier, l'APECC a évoqué la problématique de la diffusion d'informations et souhaite utiliser la voie numérique. Il avait été proposé de diffuser un document de l'APECC dans les dossiers d'inscription aux services périscolaires pour la rentrée 2022. Madame la présidente de l'APECC demande quand ce document est à communiquer à la mairie. Madame la maire adjointe prend note.

#### 8.8 Éclairage entre le parking et l'école.

Cette question a été abordée le 15 mars ; qu'en est-il ? Madame la maire adjointe prend note.

#### 8.9 Informations diverses relatives à l'APECC :

- Réunion de préparation de la brocante (dont le bénéfice sert à financer les coopératives des écoles de Valloire/Cisse) : 16 juin, 20h30, salle du canal.
- Assemblée générale de l'APECC le 16 septembre, à partir de 18h30, dans le hall de l'école maternelle.

*Prochaine réunion du Conseil d'école : octobre/novembre 2022.*

**Signature du Directeur**